



LES RENCONTRES THEMATIQUES 2013 du Grand Projet des Villes

Rive Droite, vers une approche économique intégrée

Mardi 29 janvier 2013

9h30-17h30

Rocher de Palmer

Cenon

Organisé par



Avec le soutien de



Ce projet est co-financé par l'Union Européenne.



En partenariat avec



02 radio 91.3FM

CONTACTS PRESSE

Quitterie de GALARD / attachée de presse GPV / 06 82 31 80 80 / quitteriedegalard@gmail.com

Claire THIRIET / communication GPV / 05 57 54 33 28 / claire.thiriet@surlarivedroite.fr

Anouchka BON / communication Hdg développement / 05 56 86 54 30 / abon@hdgdev.com



SOMMAIRE

- Communiqué de presse	p. 3
- Programme	p. 4
- Intervenants	p. 5
- Le Schéma Régional de développement économique	p. 9
- Le Schéma de Cohérence Territorial de l'aire métropolitaine bordelaise	p. 10
- Le Schéma Métropolitain de Développement Economique	p. 11
- La Rive Droite : 7 000 nouveaux emplois à l'horizon 2030	p. 12
- Carte «Zone Franche Urbaine» Rive Droite	p. 14
- Les Ateliers : agir sur les conditions de la réussite	p. 15
- GPV Rive Droite : présentation	p. 19
- GPV Rive Droite : trois temps forts	p. 20
- GPV Rive Droite : dates clés	p. 21
- GPV Rive Droite : territoire	p. 22
- Hauts de Garonne Développement	p. 23
- Le Rocher de Palmer	p. 24
- O2 Radio	p. 25
- Lexique	p. 26



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les rencontres thématiques du Grand Projet des Villes Rive Droite avec Hauts-de-Garonne Développement

Rive Droite, vers une approche économique intégrée

mardi 29 janvier 2013 de 9h30 à 17h15

Rocher de Palmer - Cenon

En 2011, le Grand Projet des Villes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont initiait un cycle de réflexion et de mobilisation des acteurs du territoire autour des quatre grands axes du projet métropolitain. Après les séminaires* : **Mobilités** juin 2012, **Habiter** décembre 2011 et **parc des Coteaux** mai 2011, le GPV Rive Droite, associé à Hauts-de-Garonne Développement, organisent **mardi 29 janvier 2013 au Rocher de Palmer** à Cenon, une journée d'échange autour des questions de **l'économie et de l'emploi**, en présence d'un grand témoin, Luc Paboeuf, président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional d'Aquitaine.

Au delà de la mise en lumière des enjeux et des perspectives de développement de la Rive Droite en matière d'économie et d'emploi, cette rencontre a pour but d'initier, avec les acteurs concernés, une réflexion sur le positionnement de ce territoire au cœur de la stratégie économique métropolitaine.

Ouverte au public, la première partie de la matinée, animée par Etienne Parin - directeur du GPV, permettra aux acteurs institutionnels de la Région Aquitaine, du Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale regroupant 93 communes, de la Communauté urbaine de Bordeaux et de la Rive Droite, de présenter l'organisation et le développement économique de leur territoire, afin d'enrichir la réflexion collective. La Rive Droite élargie s'inscrit-elle clairement et singulièrement en cohérence avec ces schémas ?

L'après midi, les participants prendront part (sur invitation et inscription préalables) à l'un des quatre ateliers thématiques : « encourager et promouvoir l'innovation technologique des entreprises », « développer un modèle complet et innovant d'immobilier d'entreprise », « actions expérimentales et innovantes pour l'emploi » et enfin « Rive Droite, territoire innovant, territoire attractif ? ».

La journée se terminera par deux tables rondes rassemblant les élus de la Rive Droite et des collectivités territoriales pour débattre de comment la Rive Droite peut-elle contribuer à l'objectif des 75 000 emplois pour les métropolitains.

Informations & renseignements : www.surlarivedroite.fr // www.blog-rivedroite.fr // 05 56 40 24 24

* actes complets disponibles en téléchargement sur le site www.surlarivedroite.fr





PROGRAMME

09h30 -12h00 : PLENIERE // Des stratégies territoriales ambitieuses

// animée par Etienne Parin, directeur du GPV Rive Droite

Les différents acteurs institutionnels disposent de documents de référence, nombreux et ambitieux, portant sur l'organisation et le développement économique de leur territoire. La Rive Droite élargie s'inscrit-elle clairement et singulièrement en cohérence avec ces schémas ?

Grand Témoin Luc Paboeuf, président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional

9h30 Accueil par Alain David, maire de Cenon et Jean-Pierre Turon, président du GPV Rive Droite

09h45 **Point de vue sur la stratégie régionale** par Luc Paboeuf, président du CESER

10h05 **Les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale** par Sylvia Labèque, directrice du Sysdau

10h25 **Perspectives de développement métropolitain** par Aurélien Turc, directeur des Entreprises et de l'Attractivité de la Cub (DEA)

10h45 **Zoom Rive Droite** par Emmanuelle Gaillard de l'A'urba, Observatoire de l'activité économique et de l'emploi

11h05 **Les enjeux de la Rive Droite** par Jacques Blouin, directeur de Hauts-de-Garonne Développement et Etienne Parin, directeur du GPV

11h25 Echanges avec la salle puis présentation des ateliers par les animateurs.

12h15-13h45 : Déjeuner (sur inscription préalable, participation 10 €)

14h-15h30 ATELIERS DE TRAVAIL // Agir sur les conditions de la réussite

(Accès uniquement sur inscription préalable, nombre de places limité)

Atelier 1 : Encourager et promouvoir l'innovation technologique des entreprises

animé par Fabien Genovesio, chargé de mission développement économique de la Ville de Bassens

La Rive Droite est devenue un territoire de prédilection pour un tissu d'entreprises TPE/PME souvent porteuses d'innovations majeures. Comment conforter et encourager leur développement ?

Expert : Bruno Godineau, secrétaire général d'Aquitaine Développement Innovation (ADI)

Atelier 3 : Emploi/Formation : actions expérimentales et innovantes pour l'emploi

animé par Corinne Brodur, directrice associée du groupe AKSIS

Comment répondre à l'objectif ambitieux posé par le SMDE à savoir : « tisser des liens entre PME, créatifs et monde de la formation » ? Comment bâtir une prospective territoriale en matière d'emploi et de compétences ?

Expert : Jérôme Verschave, directeur général de l'Aérocampus Aquitaine

Atelier 2 : Développer un modèle complet et innovant d'immobilier d'entreprise

animé par Nicolas Freida, directeur de projet de la SPL « Fabrique métropolitaine Cub »

Offrir de bonnes conditions de maintien pour les entreprises sur le territoire est un des enjeux de la Rive Droite. Pour cela, une des orientations porte sur l'augmentation des capacités d'accueil existantes afin de créer pour les acteurs un véritable parcours à des coûts maîtrisés.

Expert : Julien Birgi, responsable programmation économique de la Cub (DEA)

Atelier 4 : Rive Droite : territoire innovant, territoire attractif ?

Animé par Marie Laure Dufau, directrice Marketing et Communication de Bordeaux Gironde Investissement

Comment créer un milieu propice à l'innovation ? Atelier « Remue-ménages »

Expert : André Delpont, Expert conseil Economie de l'EPA Bordeaux Euratlantique

15h45-17h15 DEBAT // 75 000 emplois pour les métropolitains, comment contribuer à l'objectif ?

// animé par Laura Pargade, journaliste

Il s'agit désormais pour les acteurs de la Rive Droite et leurs partenaires de bâtir une stratégie partagée par tous autour de deux enjeux majeurs.

Table ronde 1 : « La montée en compétences du territoire »

avec : Conchita Lacuey, députée-maire de Floirac ; Franck Maurras, maire de Carbon-Blanc, et président délégué de Hauts de Garonne Développement ; Alain David, maire de Cenon ; Catherine Veyssy, vice-présidente du Conseil régional d'Aquitaine en charge de la formation professionnelle.

Table ronde 2 : « Rive Droite : territoire d'innovation »

avec : Jean-Pierre Turon, maire de Bassens et président du GPV Rive Droite ; Jean Touzeau, maire de Lormont ; Matthieu Hazouard, conseiller régional d'Aquitaine, Philippe Lassalle-Saint-Jean, délégué territorial CCI.

CONCLUSION par Luc Paboeuf, président du CESER

INTERVENANTS

Julien Birgi, responsable programmation économique de la Cub (DEA)

Doté d'un double profil en économie territoriale (ESSEC) et en aménagement urbain (Mastère AMUR à l'ENPC), Julien Birgi est responsable du service Programmation Economique et chef de projet OIN Bordeaux-Euratlantique à la Communauté Urbaine de Bordeaux. Il a rejoint le secteur public en 2009, après 5 ans d'expérience privée dans le conseil en aménagement. Missions : volet économique dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU), programmation des locaux d'entreprises dans les grands projets urbains et suivi des opérations d'aménagement à dominante économique (parcs d'activités, zones logistiques)
Contact : jbirgi@cu-bordeaux // 05 56 93 65 53

Jacques Blouin, directeur de Hauts de Garonne Développement

Après plusieurs expériences dans le domaine du logement, Jacques Blouin occupe le poste de directeur de cabinet à la mairie de Saintes et de la communication à la Communauté de communes du pays Saintongeais. Depuis 2001, il est directeur de l'agence de développement économique Hauts de Garonne Développement.
Contact : jbouin@hdgdev.com // 05 57 54 32 50

Corinne Brodur, directrice associée du groupe AKSIS

Diplômée en Ressources Humaines, Corinne Brodur a collaboré notamment avec le leader en transition de carrière et développement de talents DBM- LEE HECT HARRISSON. Depuis 2005, elle est directrice Aquitaine pour le groupe AKSIS - spécialisé en gestion des compétences et dynamique professionnelle - assure la gestion avec Pôle Emploi, le pilotage du dispositif Contrat de Sécurisation Professionnelle et accompagne le repositionnement de plus de 2000 personnes.
Contact : corinne.brodur@aksis.fr // 05 56 08 52 55

Alain David, maire de Cenon

En 1977, Alain David entre au conseil municipal. De 1983 à 1995, il est désigné adjoint au Maire, puis conseiller communautaire de 1985 à 1995. En juin 1995, il est élu pour la première fois maire de Cenon, réélu en 2001 puis 2008. Il devient vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux en 1995, député suppléant en 1997 et conseiller général de la Gironde en 1998. Ingénieur aujourd'hui retraité, il est, depuis 2001, président du SDIS de la Gironde.

Contact : dalinda.abid@ville-cenon.fr // 05 57 80 35 50 (service de presse)

André Delpont, expert conseil Economie de l'EPA Bordeaux Euratlantique

Au sein de l'Etablissement Public d'Aménagement, André Delpont a en charge le projet phare de la métropole bordelaise, le quartier international Bordeaux Euratlantique, qui va se développer autour du carrefour TGV Paris Toulouse Bilbao. Expert en développement économique territorial, en particulier sur les thèmes, métropolisation, innovation, marketing territorial, tertiaire supérieur, il fut le directeur général adjoint du développement économique à la Cub de 2006 à 2010 et Consul honoraire du Danemark à Lille de 1996 à 2006. Passionné par les langues, il pratique le portugais, l'allemand, le néerlandais, l'espagnol, le danois et l'anglais.
Contact : andre.delpont@bordeaux-euratlantique.fr // 05 57 14 44 80

Marie-Laure Dufau, directrice marketing et communication de Bordeaux Gironde Investissement

Après une maîtrise de LO (Chinois) et une formation Sciences Po et IPAG Paris, Marie-Laure Dufau débute sa carrière chez Thomson Semi-conducteurs au sein du service marketing/commercial international, puis rejoint la direction de la communication du groupe. De retour à Bordeaux, elle intègre la Communauté urbaine pour mettre en place et développer le volet communication économique. En 1997, elle rejoint BGI où elle crée la fonction de marketing territorial et occupe aujourd'hui le poste de directrice marketing/communication. Convaincue que la créativité et le travail collaboratif sont des leviers nécessaires à la conception de tout projet, elle s'est initiée à la créativité et l'animation d'ateliers avec des experts tels que Guy Aznar et Saphia Richoud.
Contact : mldufau@bordeaux-invest.fr // 0 557 140 640

Nicolas Freida, directeur de projet de la SPL « Fabrique Métropolitaine Cub »

Diplômé en architecture, en urbanisme et en paysage, Nicolas Freida a effectué un parcours dans le monde de la maîtrise d'ouvrage d'aménagement et d'immobilier en France métropolitaine et d'outre-mer, mais également en Suisse et au Maroc tant pour des organisations privés que publics. En 2010, il intègre Aquitanis comme responsable du service aménagement et développement. Aujourd'hui il est directeur du projet 50 000 logements au sein de La Fabrique Métropolitaine de la Cub.
Contact : nfreida@cu-bordeaux.fr // 05 56 93 68 33



Emmanuelle Gaillard, Observatoire de l'activité économique et de l'emploi, A'Urba

Economiste spécialisée dans le développement local, chargée d'études à l'agence d'urbanisme de Bordeaux, Emmanuelle Gaillard a en charge notamment l'observatoire de l'activité économique et de l'emploi. « Donner à voir, faire débat, être poil à gratter, sont les missions majeures de cet observatoire partenarial de l'économie métropolitaine ».

Contact : e-gaillard@aurba.org // 05 56 99 86 33

Fabien Genovesio, chargé de mission développement économique de la Ville de Bassens

Docteur en aménagement de l'espace et de l'urbanisme de l'Université de Bordeaux 3.

Contact : fabien.genovesio@ville-bassens.fr // 05 57 80 81 43

Bruno Godineau, secrétaire général d'Aquitaine Développement Innovation

Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques et d'un DEA de sciences de gestion, Bruno Godineau a occupé pendant près de vingt ans diverses fonctions d'encadrement supérieur (DRH, Secrétaire Général, Directeur Général Adjoint en charge des opérations en Amérique latine) au sein d'une importante ETI régionale de haute technologie, leader mondial sur son marché. Après avoir ensuite exercé une activité de conseil en management, il a rejoint en 2009 l'Agence Aquitaine de Développement Industriel (2ADI) en tant que chef de projet sur les mutations industrielles et territoriales. Il est depuis 2012 Secrétaire Général d'Aquitaine Développement Innovation.

Contact : b.godineau@aquitaine-dev-innov.com // 05 57 57 84 88

Mathieu Hazouard, conseiller régional délégué à la recherche et aux pôles de compétitivité

Diplômé de l'ENSEIRB et titulaire d'un doctorat en Physique Appliquée, Mathieu Hazouard conduit la politique régionale en matière de Recherche et d'Innovation. Accroître la visibilité et l'attractivité des sites universitaires et scientifiques d'Aquitaine, développer les relations entre le monde académique et le monde socio-économique afin de renforcer l'impact de la Recherche et de l'Innovation sur les territoires afin que, quelles que soient les origines sociales et géographiques, les Aquitains puissent bénéficier d'un enseignement supérieur de qualité.

Contact : mathieu.hazouard@aquitaine.fr // 05 57 57 80 97

Sylvia Labèque, directrice du Sysdau

Directrice du Sysdau, syndicat mixte du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise, Sylvia Labèque est architecte DPLG – urbaniste titulaire d'un Master 2 en droit de l'urbanisme. Elle dirige les missions de l'établissement public qui intervient sur les dossiers d'urbanisme et d'aménagement à l'échelle du territoire des 93 communes et principalement la réalisation et la mise en œuvre du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise. Dans ses fonctions antérieures à l'A-urba, en tant que directrice d'études du pôle planification et territoires, elle avait en charge l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme de la Cub et la réalisation des trois SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise, du bassin d'Arcachon Val de l'Eyre et des Lacs Médocains.

Contact : sylvia.labeque@sysdau.fr // 05 56 11 06 60

Conchita Lacuey, députée-maire de Floirac

Ancienne DRH dans le groupe Elf, Conchita Lacuey débute sa carrière politique au conseil municipal de Floirac en 1980. Elle est nommée adjointe de 1983 jusqu'en 2001, date de sa première élection en tant que maire de Floirac. Elle est réélue en 2008. Vice présidente de la Cub depuis 2006, elle préside également le PLIE des Hauts de Garonne depuis sa création en 2003 et Aquitanis depuis 2008. Elue députée pour la première fois en 1997, Conchita Lacuey a été réélue en 2002 et en 2007.

Contact : cabinet-mairiefloirac@numericable.fr // 05 57 80 87 09

Philippe Lassalle-Saint-Jean, délégué territorial rive droite de la CCI de Bordeaux

Depuis 1983, Philippe Lassalle-Saint-Jean est directeur général et co-actionnaire de la Maison Meneau à Saint-Loubès qui produit des sirops et jus de fruits bio. Il est également vice-président du Syndicat français des sirops, président d'Arbio (Interprofession Bio d'Aquitaine), vice-président du CRT AGIR Talence, délégué territorial agglomération rive droite de la CCI de Bordeaux, membre de la commission proximité et président du club d'entreprises CE2R.

Contact : president@ce2r.org // 05 57 97 14 62

Franck Maurras, président délégué de Hauts de Garonne Développement

Maire de Carbon-Blanc, conseiller communautaire délégué à l'Economie Sociale et Solidaire, Président de la commission Economie de la Cub et directeur de "Initiative Gironde".

Contact : abon@hdgdev.com // 05 56 86 54 30 (service presse)



Fabienne Oré-Courregelongue, responsable Service emploi/ESS et animation territoriale de la Cub
Juriste en droit privé, Fabienne Oré a intégré la Cub en qualité de rédacteur d'actes au service Foncier, puis a assuré des missions d'accueil et d'implantation d'entreprises, la gestion des aides aux entreprises et l'élaboration du SMDE au sein du service du développement économique. Elle a été nommée en octobre 2012, responsable du service Emploi, ESS et animation territoriale à la direction des entreprises et de l'attractivité.
Contact : fore@cu-bordeaux.fr // 05 56 93 65 41

Luc Paboeuf, président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
Président du CESER d'Aquitaine depuis 2007, Luc Paboeuf a intégré l'ANPE en 1992 comme conseiller principal après des études de psychologie. Investi de responsabilités syndicales à la CGT dès 1993, il a rejoint la Gironde en 1995 sur un poste ANPE mis à disposition du Conseil général de la Gironde dédié au dispositif RMI. Son engagement syndical l'a conduit au CESER d'Aquitaine en 1997 et il a été secrétaire général de l'Union Départementale CGT (interprofessionnelle) de 2003 à 2007. Promoteur de la formation tout au long de la vie qu'il s'applique à lui-même, il a été auditeur de l'IHEDATE (promotion 2009) puis a préparé et obtenu un Master de recherche en science politique à l'IEP de Bordeaux en 2011. Il dirige aujourd'hui l'Institut National du Développement Local basé à Agen dont la fonction est d'assurer l'interface entre recherche et acteurs du développement des territoires. Il continue d'animer ou de participer régulièrement à diverses manifestations traitant d'orientation professionnelle, de formation, d'éducation ou d'égalité professionnelle, et est mobilisé sur les enjeux des interactions Université-Territoires. Il est également administrateur d'Inria, opérateur de l'État dédié aux sciences et technologies du numérique, depuis 2010. Il participe au Réseau Transnational Atlantique (RTA), réseau de CES espagnols et de CESER français de la Façade Atlantique et d'organisations de la société civile du Portugal.
Contact : muriel.cultot@ceser-aquitaine.fr // 05 57 57 83 15

Etienne Parin, directeur du GIP GPV Rive Droite
Architecte urbaniste, Etienne Parin débute sa carrière en 1974 à l'étranger, d'abord à Philadelphie puis à Tunis, avant de rentrer en France où il exerce dans le conseil en aménagement urbain. Il fonde en 1983 à Bordeaux le cabinet TOPOS qui accompagnera jusqu'en 1994 une soixantaine de collectivités. En 1989, il devient directeur de l'association de développement local Hauts de Garonne développement puis directeur du GIP GPV Rive droite en 2001. Il est également, depuis la rentrée 2011, professeur associé à l'Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme de Bordeaux (IATU).
Contact : etienne.parin@surlarivedroite.fr // 05 57 54 33 21

Jean Touzeau, maire de Lormont
Après des études de droit, Jean Touzeau choisit la fonction publique territoriale et exerce notamment au CNFPT. Lormontais de naissance et militant associatif convaincu dès l'âge de 15 ans, il devient premier adjoint du maire de Lormont en 1983, à l'âge de 34 ans. En 1988, il succède à Maurice Belleaud comme conseiller général du canton de Lormont. Il est réélu en 1994, en 2001 puis en 2008. Il est actuellement en charge des Relations Européennes et Internationales et de la Coopération Décentralisée. A Lormont, Jean Touzeau est élu maire en 1995, réélu en 2001 et 2008. Il devient également dès 1995 vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux où il a pour délégation, depuis 2008, la politique de la Ville et la stratégie foncière. Jean Touzeau est également membre de l'association des maires Ville et Banlieue.
Contact : secretariat.maire@ville-lormont.fr // 05 57 77 63 20

Aurélien Turc, directeur des Entreprises et de l'Attractivité de la CUB
Diplômé en droit, en sciences sociales (université d'Aix-Marseille III) et en sciences politiques (IEP de Paris), Aurélien Turc a occupé plusieurs postes à la Cub depuis 2009, il fut adjoint au Directeur du Pôle Rayonnement métropolitain et développement durable. Depuis mars 2012, il a en charge la Direction des Entreprises et de l'Attractivité de la Cub, une équipe de 30 personnes, en charge du développement économique de la métropole.
Contact : aturc@cu-bordeaux.fr // 05 56 93 65 75

Jean-Pierre Turon, président du GIP GPV, maire de Bassens
Maire de Bassens et vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux en charge de l'Eau et de l'assainissement depuis 2001, président du Syndicat Mixte d'Etudes pour la Gestion de la Ressource en Eau du Département de la Gironde (SMEGREG), président du Comité Local d'Information et de concertation (CLIC) du Sud de la Presqu'île d'Ambès, Jean-Pierre Turon est professeur agrégé d'Histoire Géographie.
Contact : cabinetmaire@ville-bassens.fr // 05 57 80 81.34



Jérôme Verschave, directeur général d'Aérocampus Aquitaine

Après un 3ème cycle en sciences politiques, Jérôme Verschave a été chargé de mission en reconversion industrielle pour le groupe Thales. Il a ensuite passé 12 années auprès d'Alain Rousset, tout d'abord comme directeur du développement économique de la Ville de Pessac, puis au cabinet du président du Conseil régional d'Aquitaine comme conseiller technique en charge des questions industrielles, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation professionnelle. Il a été directeur de ce même cabinet de 2006 à 2011. Depuis mai 2011, il est directeur du centre de formation aéronautique Aerocampus Aquitaine situé à Latresne, campus unique en Europe autour des métiers de la maintenance aéronautique.

Contact : jerome.verschave@aerocampus-aquitaine.com // 05 56 21 01 03

Catherine Veyssy, vice-présidente du Conseil régional aquitaine, déléguée à la formation professionnelle

Catherine Veyssy, est également adjointe au maire de Lormont en charge de l'économie, de l'emploi et de la formation.

Contact : catherine.veyssy@aquitaine.fr // 05 57 57 02 67



LE SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'Aquitaine en chiffres

3,2 millions d'habitants

4^{ème} région pour la croissance de sa population
avec 29% de jeunes de moins de 25 ans, 20% de plus de 60 ans.

Un PIB de 85,7 milliard d'euros
un **taux de chômage** de 9,3%, **inférieur à la moyenne nationale**

3^{ème} région française exportatrice

5^{ème} région pour la création d'entreprises.

1^{ère} région pour la production agricole avec 60 000 emplois dans l'agriculture
(1^{ère} région de production de maïs d'Europe, 1^{ère} région viticole mondiale)

1^{ère} région pour le **bois/papier/ameublement** avec 157 000 emplois dans l'industrie.

3^{ème} bassin aéronautique français.

Auparavant, l'Aquitaine se distinguait par ses secteurs traditionnels (vin, bois) et par des entreprises de savoir-faire dans le domaine aéronautique et le tourisme. **Aujourd'hui,**

1^{ère} région française pour l'effort public de financement de la recherche,

5^{ème} pour la dépense intérieure de R&D,

7^{ème} pour les brevets,

avec **12 000 chercheurs**, **l'Aquitaine mène une politique de soutien** à la recherche, d'appui au transfert de technologies et à l'innovation des entreprises, de développement de filières industrielles créatrices d'emplois, d'aide aux projets des TPE et PME à toutes les phases de leur développement.

1,14 milliard d'euros par an sont investis dans la recherche

dont les 2/3 de R&D privée.

L'enseignement supérieur compte **107 400 étudiants dont 4 200 élèves ingénieurs**
et 20 clusters.



LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE L'AIRES METROPOLITAINE BORDELAISE

Le **Sysdau** est le syndicat mixte qui planifie et fixe les orientations d'aménagement du territoire des **93 communes** de l'aire métropolitaine bordelaise dans lesquelles vivent **870 000 habitants**. Il intervient sur les dossiers d'urbanisme et d'aménagement du territoire et a pour vocation de réaliser le SCoT puis de le mettre en œuvre. Il réunit des collectivités de nature différente : la communauté urbaine de Bordeaux, un département, 8 communautés de communes (Médoc-Estuaire, Secteur de Saint-Loubès, Coteaux Bordelais, Créonnais, Vallon de l'Artolie, Portes de l'Entre-deux-Mers, Montesquieu, Cestas-Canéjan et 2 communes isolées : Martignas-sur-Jalles et Saint-Jean-d'Illac). C'est un établissement public. Son budget permet de financer les études nécessaires à la mise en œuvre du SCoT et le fonctionnement du syndicat mixte. Ses recettes proviennent de ses 93 membres.

La loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain et les lois Grenelle de l'environnement réforment les documents d'urbanisme et prévoient le remplacement des Schémas Directeurs, dont était dotée l'aire métropolitaine depuis 2011, par des Schémas de cohérence territoriale. Le 24 octobre 2007, les élus du Sysdau ont voté la révision du Schéma Directeur pour élaborer un SCoT Grenelle. Aujourd'hui, le **SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise organise une véritable métropole des qualités de vie pour les 20 ans à venir.**

Le **SCoT**, Schéma de cohérence territoriale, est un outil de **planification stratégique** qui vise à mettre en cohérence les différentes politiques en matière d'aménagement du territoire à l'horizon 2030. Il est basé sur l'équilibre entre la géographie, la nature et les activités humaines, entre tous les territoires, entre dynamisme métropolitain et douceur locale. Le territoire du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise représente **167 000 hectares, dont 120 000 hectares d'espaces de nature** (espaces naturels et agricoles, terroirs viticoles protégés, espace naturels urbains) soit 72% de la superficie totale.

Véritable socle du projet d'aménagement, il s'agit, au-delà de la préservation du cadre de vie, de **faire de la nature le cœur du projet de territoire**. Intensifier la place et le rôle des espaces de nature dans toutes les villes en valorisant les trames vertes et bleues, protéger durablement l'agriculture et en particulier la viticulture, reconquérir certains espaces de nature comme lieux de projets. Le modèle propose une aire métropolitaine économe en ressources et en espaces avec **une ambition démographique de plus de 1,2 million d'habitants**. Il s'agit de donner à la métropole bordelaise une place européenne majeure par un rayonnement économique, touristique et culturel, en construisant **une métropole à haut niveau de service** privilégiant l'habitat, les équipements, les commerces et services autour des centralités et des axes structurants de transports en commun.

Sysdau - Hangar G2 - Quai Armand Lalande - BP 88 - 33041 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05 56 11 06 60 _ Fax : 05 56 11 05 80 _ <http://www.sysdau.fr>



LE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE METROPOLITAIN

Le Schéma Métropolitain de Développement Economique (SMDE) définit les orientations de politique économique de la Communauté urbaine de Bordeaux en cohérence avec le Schéma Régional de Développement Economique de l'Aquitaine pour les 10 ans à venir. Il construit un récit collectif des grands projets qui animent la dynamique bordelaise. Au-delà, il s'attache à préciser le cadre d'une gouvernance partagée du développement de la métropole. Principal constat : **Bordeaux doit relever le défi de l'amélioration de son attractivité.**

L'emploi au cœur du SMDE

La Communauté urbaine de Bordeaux s'est donné comme objectif de devenir « millionnaire » et donc d'accueillir 250 000 habitants nouveaux d'ici 2030, ce qui suppose de générer au moins 75 000 emplois supplémentaires, dont 31 000 liés à l'économie productive et concurrentielle. L'emploi est donc au cœur de la démarche. Dans chaque action menée, **la Cub doit veiller à valoriser la dynamique métropole – grand sud ouest, ainsi que son rayonnement européen et international.** Le développement économique est l'un des principaux moteurs pour faire de Bordeaux une véritable métropole européenne à l'horizon 2030.

La métropole bordelaise dispose d'atouts. Elle jouit d'une **forte notoriété internationale** directement liée à celles de ses vignobles, mais son identité économique est méconnue, **elle n'est pas « identifiée comme un lieu où l'on fait des affaires »**. Avec une dynamique démographique forte (+ 7,5%), une dynamique économique et une dynamique territoriale d'initiatives et de projets (Bordeaux Euratlantique, Ecoparc, Bioparc, Route des Lasers, Campus, GPV, Cascades de Garonne, Bassins à flots), cette métropole en mouvement peut affirmer et afficher son identité économique.

Parmi les priorités

L'objectif de création d'au moins **75 000 emplois supplémentaires**,

Le projet de développement de **5 clusters** (Ecoparc et croissance verte / Aéroparc et industrie aéronautique / Campus et innovation technologique / Bordeaux Euratlantique, tertiaire supérieur et économie créative / pôles industriels liés au port comme la chimie)

3 filières de l'économie résidentielle (économie sociale, tourisme, commerce, services à la personne et artisanat)

Le **soutien à l'économie sociale et solidaire.**

De façon plus transversale, ce nouveau document cadre propose enfin de créer un écosystème favorable aux entreprises et à leurs employés.

Les conditions d'un cadre général de concertation

Création d'un **Comité partenarial** - composé des grands décideurs économiques - qui se réunira deux fois par an

et d'une **Conférence du développement économique métropolitain** rassemblée une fois par an au printemps.



LES CHIFFRES CLE DE L'ECONOMIE RIVE DROITE

Horizon 2030 / 7 000 emplois sur la Rive Droite !

Rive Droite : 4 communes, 64 940 habitants

Le territoire du Grand Projet de Villes (GPV) regroupe 4 communes, Lormont, Cenon, Floirac et Bassens et représente une population totale de 64 940 habitants, dont un tiers à Cenon, 30% à Lormont, un quart à Floirac et 10% à Bassens. La population du GPV représente un dixième de la population de la CUB (708 880 habitants).

51 % des logements du GPV sont des logements sociaux contre 21 % des logements de la CUB.

A horizon 2030, la perspective est de 80 000 habitants (26 000 habitants à Cenon et Lormont, 20 000 à Floirac et 8 000 à Bassens).

Formation et emploi : des écarts toujours marqués entre les communes du GPV et l'unité urbaine

Des niveaux de formation inégaux

Les communes et particulièrement les quartiers prioritaires se démarquent de l'agglomération avec une population peu diplômée, souvent ouvrière ou employée :

- **1/4 des plus de 15 ans ont au moins un baccalauréat** (contre la moitié dans l'agglomération)
- Il n'existe **pas de répartition équilibrée entre les catégories socioprofessionnelles** sur la Rive Droite contrairement à la Cub. La Rive Droite compte 37 % d'ouvriers et d'employés et une faible proportion de cadres (4%).

Un accès à l'emploi plus difficile pour les résidents de la Rive Droite.

Le taux de chômage est plus élevé que celui de la métropole et l'inactivité de la population est importante. La Rive Droite compte un peu moins de **5 000 demandeurs d'emplois** (DEFM catégorie A) sur une population de **28 812 actifs** entre 15 et 64 ans. La Cub compte 40 000 demandeurs d'emplois sur 342 923 actifs.

Des revenus plus modestes

Les 4 communes ont des revenus plus faibles au regard de ceux de l'agglomération. **50% des résidents** de l'unité urbaine **ont au moins 20 000 € par an** (1 667 €/mois) alors que le revenu médian des ménages de la Cub est de 27 017 €.

La Zone Franche Urbaine (ZFU)

De 1997 à 2010, **sur la ZFU**, on passe de 1 010 établissements à **3 007 établissements**.

L'augmentation du nombre d'emplois dans la ZFU, 3 476 emplois salariés en 1997, 10 958 en 2002 et 15 741 en 2009 montre que **l'objectif de ramener de l'activité sur la Rive Droite a été atteint**.

4 603 établissements sur la Rive Droite

L'économie, à travers le nombre d'entreprises et d'emplois sur le territoire, a connu une dynamique de croissance. 4 603 établissements sont présents sur le territoire du GPV soit **28 327 emplois**.

Les **activités de construction-bâtiment sont en proportion quasiment double** de celle de la Cub (16% sur le GPV pour 8% sur l'ensemble de la CUB).

1 505 entreprises artisanales sont comptabilisées en 2012 sur le territoire du GPV. Sur la période **2007-2012**, on constate une **évolution de 17%** du nombre d'entreprises artisanales, dont 55 % des créations dans le secteur du bâtiment et 23 % pour les services.



807 créations d'entreprises sur la Rive Droite en 2011

807 créations d'entreprises sur les 4 communes **dont 47 % d'auto-entrepreneurs** avec environ 30 % de bénéficiaires du RSA (« socle »).

Pour ce qui relève de la durée de vie des établissements, **44 % des entreprises ont moins de 3 ans** et **30 % plus de 10 ans d'existence**.

Les établissements générateurs d'emploi sur la Rive Droite

Les **366 établissements** comptant plus de 10 et jusqu'à 99 salariés concentrent 50 % des emplois.

Les 22 établissements de plus de 100 salariés (hors administration publique) génèrent moins de 20% de l'emploi local.

Sources :

- *Etude sociodémographique sur la période 1999-2008 sur le territoire de la Rive Droite de l'agglomération bordelaise*, 2012, par Agathe Dardier pour Pays et Quartiers d'Aquitaine et le GIP-GPV des Hauts de Garonne. Étude consultable et téléchargeable sur le site de PQA via le lien suivant : <http://aquitaine-pqa.fr/index.php/productions/item/1142>

- *Base de données de l'INSEE*, recensement INSEE 2009, SIRENE 2011, CLAP 2010...

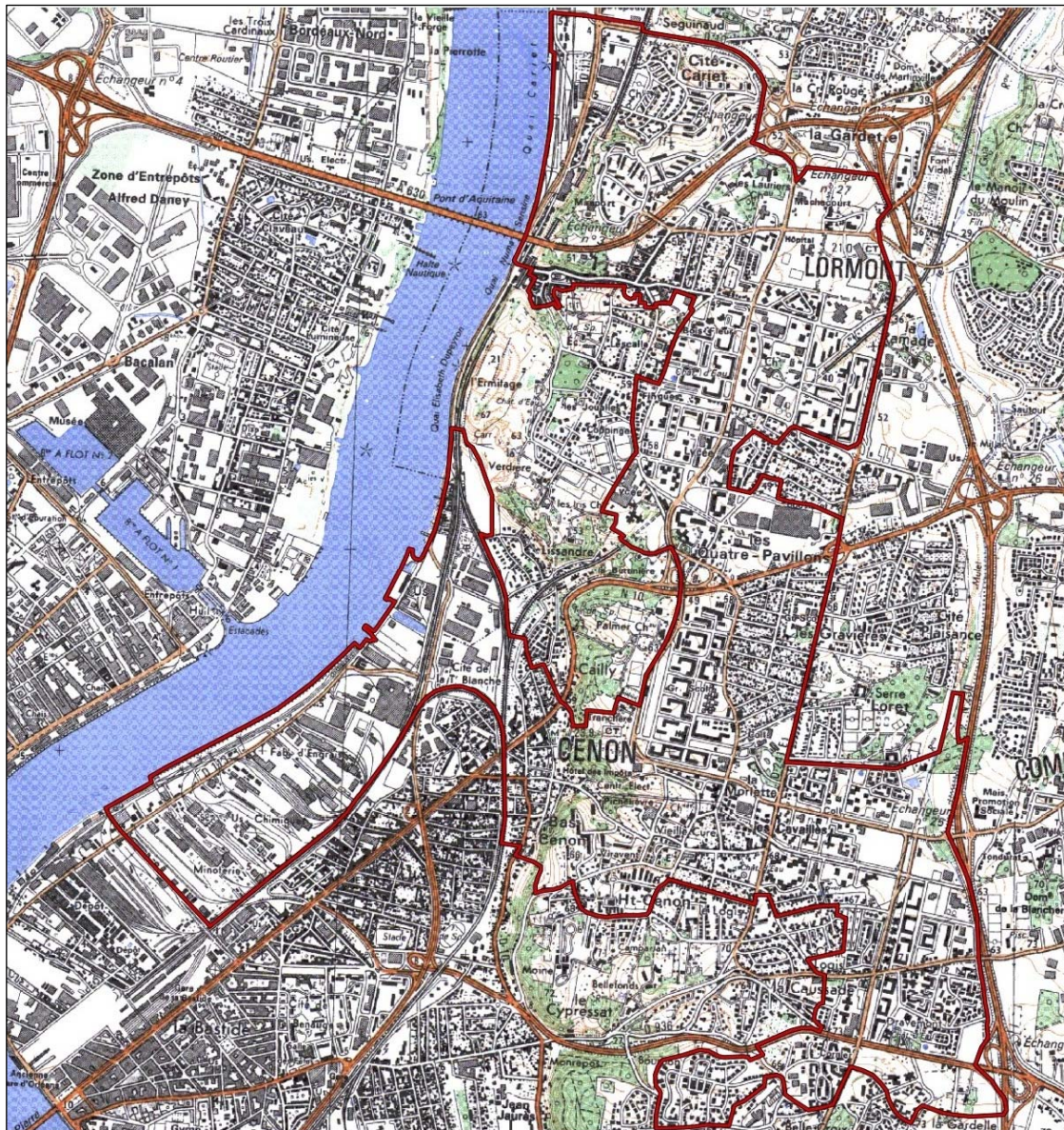
CARTE - ZONE FRANCHE URBAINE

Communes : Bordeaux/Cenon/Floirac/Lormont

ZFU : Hauts-de-Garonne, Bastide (Quais de Queyries, Brazza)

Réalisation : Délégation Interministérielle à la ville et au développement social urbain

Données : carte au 1/25000 visée à l'article 1 du décret n°96-1154 du 26 décembre 96 / La zone concernée est délimitée par un trait de couleur rouge





LES ATELIERS PROFESSIONNELS

Agir sur les conditions de la réussite

Atelier 1 //

Encourager et promouvoir l'innovation technologique des entreprises

Expert : **Bruno Godineau**, secrétaire général d'Aquitaine Développement Innovation.
Animé par **Fabien Genovesio**, chargé de mission développement économique de Bassens

La Rive Droite est devenue un territoire de prédilection pour un tissu de TPE/PME souvent porteuse d'innovations majeures. Comment conforter et encourager leur développement ?

Présentation du contexte régional des acteurs en matière d'innovation, des dispositifs et outils existants pour les entreprises

Présentation d'Aquitaine Développement Innovation (ADI) créée en 2012 dont une des missions consiste à accroître la compétitivité et le potentiel d'innovation des PME.

Il convient tout d'abord de définir le terme d'innovation qui ne se limite pas à l'invention et dépasse largement la technologie (R&D). Cette notion englobe les innovations en matière de process, de produits, de services (marketing), mais également managériales, environnementales, sociales, organisationnelles, logistiques, de modèle économique, etc.

1. Comment insuffler une culture de l'innovation au sein même de l'entreprise ?

Beaucoup d'entreprises ne se sentent pas concernées par l'innovation qui peut s'apparenter à une menace pour ces TPE/PME, remettant en cause les fondements de l'entreprise et son système d'organisation. Leur compétitivité repose en partie sur leur capacité à améliorer l'existant de façon continue (innovation incrémentale) et, par conséquent, à prendre des risques.

Témoignage d'entreprises (Saipol, Lafon et Michelin) qui mettent en œuvre des innovations en réponse aux enjeux de développement durable : social, économique et environnemental.

2. Rive Droite :Un écosystème de l'innovation ?

Comment créer un environnement propice à l'innovation permettant aux entreprises de poursuivre dans le temps et de façon durable leur développement sur ce territoire ?

La Rive Droite a des atouts, mais ils sont mal connus, elle reste captive de son image. Quels leviers sont possibles pour améliorer l'attractivité économique de la Rive Droite ?

Témoignage de la société Michelin Développement qui propose aux entreprises en création ou en croissance, une aide technique et financière en liaison avec les acteurs économiques régionaux et ce dans le cadre d'une démarche de développement durable. En 1990, le groupe Michelin a créé cette société pour favoriser le développement des régions dans lesquelles est implantée une usine Michelin.

3. Rive Droite, un laboratoire métropolitain : «l'industrie dans la ville» ?

Comment initier des « rencontres » entre le tissu de PME, les grands groupes et les universitaires, laboratoires (espace de collaboration, d'échange, de projet, d'expérimentation) sur le modèle des incubateurs ou encore la philosophie des clusters ?

Avec la participation, notamment, de : Grand Port Maritime de Bordeaux, Union des Industries Chimiques, CCI, Michelin Développement, Saipol, Lafon, Whizzat, L'Electrolyse, Chantiers Navals de Bordeaux(CNB), Université Bordeaux...



Atelier 2 //

Développer un modèle complet et innovant d'immobilier d'entreprise

Expert : **Julien Birgi**, responsable programmation économique de la Cub
Animé par **Nicolas Freida**, directeur de projet de la SPL « Fabrique Métropolitaine Cub ».

Offrir de bonnes conditions de maintien pour les entreprises sur le territoire est un des enjeux de la Rive Droite. Pour cela, une des orientations porte sur l'augmentation des capacités d'accueil existantes afin de créer pour les acteurs un véritable parcours à des coûts maîtrisés.

La réflexion portera sur l'immobilier d'entreprise à destination d'activités productives. La problématique des bureaux (tertiaire supérieur) et du commerce avec la question des pieds d'immeubles commerciaux ne sera pas abordé dans cet atelier.

Le soutien à l'immobilier d'entreprise est une intervention complémentaire à l'aide à la création et au développement des entreprises dont l'enjeu est le **maintien des emplois et d'un tissu économique diversifié sur la Rive Droite.**

Plusieurs structures permettent aux porteurs de projets de tester ou de lancer leur activité en toute sécurité. Les couveuses et les incubateurs proposent de tester une idée sans avoir à s'immatriculer, ou encore les coopératives d'activité et d'emploi. Quant aux pépinières et hôtels d'entreprises, ils offrent aux créateurs un accompagnement, un appui et un hébergement, sous certaines conditions (éligibilité, durée). Ces dispositifs nécessitent des financements et aides publiques.

Les entreprises ont également la possibilité de se tourner vers le marché immobilier libre, mais n'y trouvent pas toujours une réponse adaptée à leurs besoins et à leurs capacités financières, certaines se voient même contraintes de quitter le territoire.

Au-delà de ces schémas existants, **comment encourager, accompagner la création de locaux à destination du tissu de TPE/PME pour un parcours d'accueil harmonieux de l'entrepreneur sur le territoire ?**

1. Comment créer une ou des figure(s) intermédiaire(s) de type « cluster urbain » en tenant compte des besoins des entreprises et en réponse aux nouveaux modes de travail ?

La fonction immobilière doit coïncider parfaitement avec les besoins opérationnels de l'entreprise, besoins qui évoluent en fonction de la maturité de l'entreprise. L'espace se doit donc d'être évolutif dans le temps, dans son organisation spatiale et dans ses usages face aux nouvelles tendances qui se dessinent. Il faut donc trouver une solution innovante qui permettrait de réconcilier l'activité économique et l'habitat et de créer un lieu transdisciplinaire ouvert à tous. Des créateurs d'entreprises, collectivités, chercheurs, étudiants pourraient alors s'y rencontrer pour faire émerger des projets.

« *La ville est elle suffisamment agile pour se saisir de cette évolution et en profiter ?* », s'interroge le sociologue *Bruno Marzloff*. La Rive Droite l'est-elle ?

2. Comment, avec les partenaires, opérateurs, investisseurs, proposer un modèle économique innovant en réponse aux spécificités du territoire ?

Il s'agit d'engager une réflexion sur le changement d'usage ou la reconversion de sites intégrés au tissu urbain des communes. Imaginer **un prototype d'immobilier tertiaire « low cost »** pour accueillir les entreprises. **Requalifier des zones d'activités et/ou des parcs urbains** situés à des endroits stratégiques. Comment réinvestir ces espaces qui concentrent une grande partie des emplois de la Rive Droite, comment leur donner une visibilité ?

Atelier avec la participation, notamment, de : Domofrance, Aquitanis, Colas Sud Ouest, l'Observatoire de l'Immobilier de Bordeaux Métropole (OiB), Tourny Meyer, DTZ...



Atelier 3 //

Emploi/Formation : actions expérimentales et innovantes pour l'emploi

Expert : **Jérôme Verschave**, directeur général d'Aérocampus Aquitaine

Animé par **Corinne Brodur**, directrice associée du groupe AKSIS

Comment répondre à l'objectif ambitieux posé par le projet métropolitain à savoir : « tisser des liens entre PME, créatifs et monde de la formation » ?

Cet atelier doit suggérer, émettre des perspectives à explorer. **L'enjeu premier est de maintenir et développer le savoir-faire des entreprises sur le territoire et d'offrir à ses habitants des perspectives professionnelles nouvelles.** La coexistence du chômage et des besoins en main d'œuvre non satisfaits découle t-elle uniquement de l'inadéquation entre le marché de l'offre et de la demande d'emploi ?

1. Comment accompagner la montée en compétences du territoire ?

L'étude sociodémographique menée en 2012 sur la Rive Droite a révélé l'augmentation de la proportion du public éloigné de l'emploi. L'effort collectif doit être porté sur les actions visant à travailler les acquis fondamentaux, les capacités comportementales des demandeurs d'emploi (le savoir-être).

Quels enseignements favorables avons-nous pu tirer des dispositifs existants (*chantiers formation, écoles de la 2ème chance, actions d'insertion, etc.*) et comment compléter la réponse ? Quelles actions d'information, d'orientation, de promotion pouvons nous imaginer pour lever les préjugés et les freins concernant les métiers et également les formations ? **Comment créer un esprit entrepreneurial en tissant des liens entre le monde de la formation, celui de l'entreprise et les demandeurs d'emplois ?**

Exemple du pôle de formation de l'Aérocampus et des liens avec des entreprises implantées à Floirac : l'Atelier industriel de l'aéronautique de Bordeaux ou l'Aquitaine Ingenierie Mécano-Soudure.

2. Des parcours de formation innovants, offrant des perspectives valorisantes, en réponse aux besoins immédiats des entreprises

Des besoins sont déjà identifiés dans certains secteurs ou aux vus de projets structurants. Une première action concerne donc ces secteurs d'activités : le chantier LGV, les métiers de la construction, du BTP ou encore l'aéronautique. Pourtant, dans son enquête annuelle sur les besoins en main d'œuvre de l'ensemble des établissements employeurs aquitains, Pôle Emploi a identifié certains secteurs connaissant des difficultés à recruter : la construction, les métiers de la santé, les métiers d'ingénieurs en informatique et des postes de commerciaux.

Au regard des débouchés réels en matière d'emploi et en tenant compte de la faible qualification de la population Rive Droite, **comment le territoire peut il former ses habitants pour répondre à des besoins d'emploi à l'échelle locale et régionale?**

Retour d'expérience d'entreprises qui ont tissé des liens avec la formation : Repetto, Pottez, Electra Système, Epsilon

3. Anticiper les besoins non encore exprimés des entreprises et intégrer les enjeux et projets structurants du territoire

Comment mener une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) au plus près des entreprises et des actifs intégrant les enjeux individuels et collectifs, sectoriels et territoriaux, sociaux et économiques ? Vers une gestion prospective « **Territoriale** » des emplois et des compétences ?

Atelier avec la participation, notamment, de : Fayat, Sanofi, Veolia, Transfer, les clubs d'entreprise, Pôle Emploi, Chambre des métiers et de l'artisanat Gironde...



Atelier 4 //

Rive Droite : territoire innovant, territoire attractifs

Expert : **André Delpont**, Expert conseil Economie de l'EPA Bordeaux Euratlantique
Animé par **Marie-Laure Dufau**, directrice marketing et Communication de Bordeaux Gironde Investissement

Atelier « Remue-méninges »

Comment pouvons-nous contribuer à créer un environnement propice à l'innovation et en devenir des acteurs, suscitant ainsi l'émergence d'un véritable « écosystème de l'innovation » ? Quels sont les ingrédients propices pour promouvoir l'envie d'entreprendre ? Quelles conditions de réussite et quels écueils à éviter ?



GIP GPV RIVE DROITE - PRESENTATION

Les Grands Projets de Ville, issus de la Loi d'orientation pour l'Aménagement du territoire de 1999, sont des projets de développement social et urbain qui visent à réinsérer un ou plusieurs quartiers dans la dynamique de développement de leur agglomération et d'en changer l'image en profondeur. Le GPV de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont, sur la rive droite de la Garonne à Bordeaux, a pour particularité d'être intercommunal.

Le GPV, c'est

- **Cinq sites de rénovation urbaine** (Le Bousquet – Carriet – Génicart – 8 mai 45 – Libération), trois Zones d'Aménagement Concerté (des Quais – pont Rouge – Chaigneau Bichon) et trois nouveaux quartiers (La Ramade – Les clairières de Flore – Les Etangs) : construction et réhabilitation de logements, d'équipements éducatifs, culturels et sportifs, requalification d'espaces publics, commerces et services en pied d'immeubles, bureaux...
- **Une armature urbaine repensée** à l'échelle du territoire : mobilité, accessibilité, intermodalité...
- **Une politique de développement culturel** visant à favoriser l'expression et la diffusion artistique et à sensibiliser les publics et les populations à toutes les formes artistiques contemporaines. Notamment via une programmation culturelle intercommunale complète, gratuite et attractive
- **Une politique de développement social** visant à permettre l'insertion de tous et à lutter contre toutes les formes de discriminations.
- **Une place prépondérante faite à l'environnement paysager et naturel**, véritable richesse de la Rive Droite et notamment au Parc des Coteaux : mise en réseau des parcs et jardins des quatre communes, soit 400 hectares sur 12 km et 25 km de cheminements doux.
- **Un projet de plateforme d'innovation sociale et numérique** visant à co-construire avec les acteurs et les usagers du territoire les services urbains de demain en bénéficiant des technologies web 2.0. (Projet mené en partenariat avec la FING, bénéficiant du soutien de la Région Aquitaine et du FEDER).
- **Un travail de promotion du territoire** associant les acteurs du territoire et visant à revaloriser l'image de la Rive Droite en faisant mieux connaître ses atouts et son potentiel,.

Fonctionnement du GIP - GPV

Le GPV est piloté et animé par un groupement d'intérêt public organisé autour de trois instances de travail : **Le conseil d'administration** composé des quatre communes et de la Cub. Il définit les grandes orientations stratégiques du GPV et en détermine le budget. Président Jean Touzeau, Maire de Lormont. **Le comité de pilotage**, composé des membres du conseil d'administration et des partenaires territoriaux (CG, CRA, bailleurs, CDC, CAF, inspection académique...). Il veille à la mise en œuvre des axes définis par le CA et lui propose des orientations et leurs modalités de financement. **Les comités techniques** réunissent les techniciens des différentes organisations représentées au comité de pilotage sur des thématiques précises. Pilotés et coordonnés par les chargés de mission et le directeur du GPV, ils mettent en œuvre les actions.

Une équipe

Etienne **Parin**, directeur // etienne.parin@surlarivedroite.fr

Florence **Cossou**, développement économique // florence.cossou@surlarivedroite.fr

Christophe **Arpaillange**, développement local // christophe.arpaillange@surlarivedroite.fr

Charlotte **Hunī**, développement culturel du parc des Coteaux // charlotte.huni@surlarivedroite.fr

Claire **Thiriet**, communication // claire.thiriet@surlarivedroite.fr

Hugues **de Domingo**, community manager // cm@blog-rivedroite.fr

Sandrine **Bapsalle**, assistance de direction // contact@surlarivedroite.fr



GIP GPV RIVE DROITE – TROIS TEMPS FORTS

2000/2006 – 1er projet urbain et social de territoire : un nouveau regard

- * 5 objectifs majeurs : briser les logiques discriminatoires, désenclaver le territoire, communiquer et impliquer les habitants, s'appuyer sur la qualité et l'innovation, raisonner à l'échelle intercommunale.
- * Une organisation qui prend en compte la complexité de gestion d'une opération comme le renouvellement urbain et le développement de la Rive Droite et fait prévaloir la logique de projet sur celle des structures.
- * Un cadre budgétaire pluriannuel, l'élaboration d'outils communs de réflexion, de prospective et d'innovation.

2006/2010 – 2ème projet de territoire : consolider l'ancrage au centre de l'agglomération

La Rive Droite n'est plus à l'écart des grandes dynamiques d'évolution de l'agglomération bordelaise.

- * 5 opérations de renouvellement urbain réalisées : 6 257 logements construits (dont 73% seront des logements sociaux ou à loyers modérés) pour 2 777 démolis soit 3 480 nouveaux logements (= 10% du parc total des logements du GPV).
- * des initiatives confortées : effets de la zone franche urbaine et du repositionnement de l'agglomération bordelaise au sein des pôles urbains nationaux confirment le désenclavement de la Rive Droite (3 000 entreprises se sont installées, création de 10 000 emplois).
- * émergence d'une nouvelle relation à l'agglomération bordelaise (le tramway, la gare du pont Rouge sur le Bas Cenon, décision de réaliser le pont Baccalan-Bastide, le pont Jean-Jacques Bosc, grands équipements Le Rocher à Cenon, Le Grand Arena à Floirac, Les Cascades de Garonne à Lormont).
- * L'aménagement durable au coeur du projet.
- * Révéler le lien : le parc des Coteaux.
- * Mobiliser, innover et communiquer : la culture, clé de l'appropriation par les habitants du renouvellement urbain, création du label Rive Droite pour mobiliser les acteurs et les habitants autour de l'image du territoire, favoriser le développement par les usagers de services urbains innovants (PINS).

GIP GPV, lauréat du prix de l'urbanisme durable (CDC/ANRU) en 2009

2010/2014 – 3ème projet de territoire : pour une cité audacieuse

La Rive Droite ne fonctionne pas encore comme un ensemble cohérent. Le plateau et la plaine d'une part, le pied de coteau et l'opération Bastide I d'autre part, n'ont pas fait leur jonction. Le renouvellement urbain du plateau laisse subsister des espaces « en creux » dont il faut rapidement envisager le traitement. 4 axes fondateurs

- * Terminer et dépasser le renouvellement urbain du plateau (consolider le bilan et le reporting global des 5 opérations ANRU conventionnées, suivi et pilotage général des 2 opérations Libération et Génicart), coordonner les projets (Jolio-Curie, Dravemont et Carriet II, Palmer et les quartiers nord de Bassens).
- * Organiser le développement de la plaine Rive Droite. Co-production avec la Cub, la Ville de Bordeaux et l'OIN d'un plan directeur (déplacements, mobilisation foncière, programmation habitat, projet économique et environnemental, équipements et services), participation à la mise en place d'un référentiel projet, mise en place d'une gouvernance et d'outils contractuels.
- * Structurer la trame paysagère, le parc des Coteaux (coordonner l'aménagement et la gestion, animer et promouvoir des usages).
- * Optimiser la communication institutionnelle (rencontres et séminaires, promotion des actions « laboratoires », relations presse, site internet), promouvoir le territoire.
- * Favoriser l'innovation numérique et sociale via le projet de plateforme d'Innovation Numérique et Sociale.



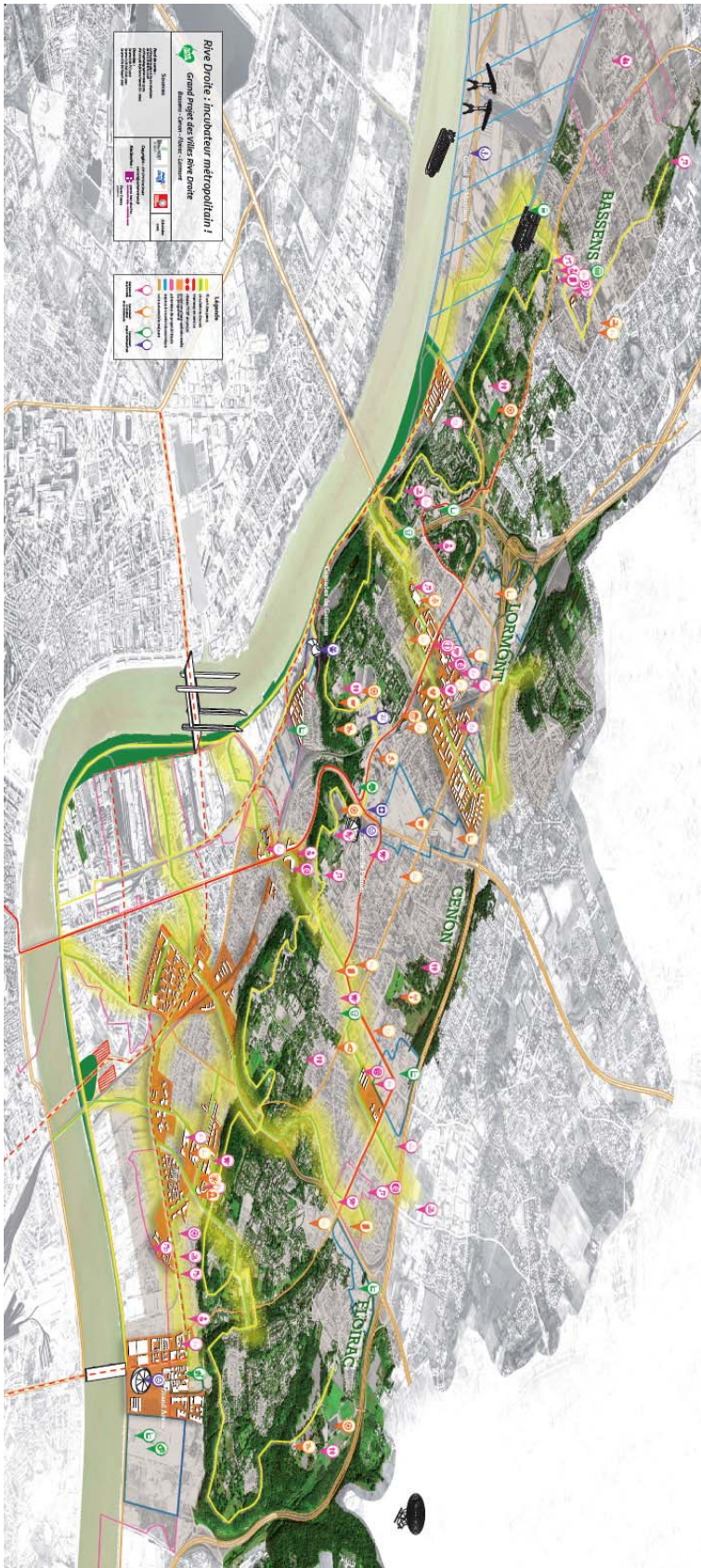
GPV RIVE DROITE – DATES CLES

- 2000** Bassens, Lormont, Cenon et Floirac : 66 000 habitants (10% de l'agglomération bordelaise) / 13 000 logements sociaux (25% de l'agglomération bordelaise)
- 2001** Signature du protocole, création du GIP GPV des Hauts-de-Garonne
- 2003** La 1^{ère} ligne du tramway bordelais dessert la rive droite
Signature de la charte de qualité urbaine, paysagère et architecturale
1^{ère} édition intercommunale de Bulles en Hauts-de-Garonne (festival BD)
1^{ère} édition de Souffles nomades (rencontres littéraires et artistiques)
- 2004** Plan guide du parc des Coteaux
Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi
Mise en place de l'observatoire du relogement
- 2005** Signature des conventions ANRU Bassens le Bousquet, Lormont Carriet, Cenon 8 mai 45
- 2006** Signature des conventions ANRU Floirac Libération et Lormont Génicart
Exposition des 36 premiers projets du GPV au 308 avenue Thiers
- 2007** Projet intégré de territoire : réponse appel à projet FEDER
Création du [site internet](#) du GPV
1^{ère} campagne d'image Rive Droite « Ouvrez vos horizons »
- 2008** Lancement du laboratoire d'aménagement durable
Restitution publique de l'étude sociologique sur les habitants du GPV
- 2009** GPV lauréat du prix Renouveau et Aménagement durable (CDC/ANRU)
Restitution publique de l'étude d'image externe du GPV
Atelier thématique « Rive Droite, notre image, parlons-en ! »
Lancement du label Rive Droite « Vous aimez la Rive Droite, dites le ! »
Définition des axes de développement de la plaine Rive Droite
Lancement du [blog Rive Droite](#)
- 2010** 12 épisodes des « Rendez-Vous Rive Droite », magazine audiovisuel TV7 et web
Inauguration du Rocher de Palmer, scène numérique des cultures du monde – Cenon
Inauguration du pôle culturel et sportif du Bois-Fleuri - Lormont
panOramas, le parc des Coteaux en biennale– arts numériques et loisirs alternatifs
Renouvellement du GIP GPV pour 3 ans
Cap Com d'or pour la stratégie de promotion du territoire et le label Rive Droite
- 2011** Renouvellement du mandat du GIP jusqu'en août 2014
- 2012** panOramas, biennale du parc des Coteaux
- 2013** Mise en service du pont Bacalan/Bastide
Lancement de la cartographie 3D du territoire et du nouveau site web du GPV
Lancement de la plateforme de récit numérique du territoire *Habitat Lieux et Mémoire*
Travail avec les partenaires et acteurs du territoire sur le bilan et le projet Rive Droite
- 2014** panOramas, le parc des Coteaux en Biennale
- 2015/16** Mise en service LGV et voies ferrées doublées
Ouverture des Cascades de Garonne, centre thermoludique – Lormont
Réalisation du franchissement Jean-Jacques Bosc – Floirac
panOramas, biennale du parc des Coteaux



GPV RIVE DROITE – INCUBATEUR METROPOLITAIN

Carte disponible sur le site surlarivedroite.fr rubrique « Qu'est-ce qu'un GPV ? »





En 1988, les communes de Cenon, Floirac et Lormont s'unissent pour encourager le développement social de leurs quartiers et constituent dans cette optique l'association Hauts de Garonne Développement. Progressivement son domaine d'action s'élargit à l'ensemble des communes de la rive droite.

Aujourd'hui, Hauts de Garonne Développement est une agence économique intercommunale qui réunit de nombreux partenaires publiques et privés, pour œuvrer à la structuration et au développement économique de 19 communes des Hauts de Garonne, soit 224 870 km² et 127 000 habitants.

Sa mission principale consiste à développer la vie économique des Hauts de Garonne :

Aménager le territoire dans le respect de l'environnement, du patrimoine et des habitants.

Avec le concours de communes adhérentes, *Hauts de Garonne Développement* contribue à la réalisation d'études sur le territoire pour la mise en place de structures - Services aux Entreprises, Pépinière d'Entreprises de Lormont, Conciergerie d'Entreprises de Floirac, Groupement d'Employeurs, Crèche d'Entreprise, plateforme logistique multimodale, etc...

Promouvoir un territoire vivant de 22 000 hectares. En s'appuyant sur la diversité économique du territoire, l'agence organise des événements fédérateurs avec les entreprises pour le développement de leur réseau et le rayonnement local.

Réunir collectivités et entreprises autour de projets communs. Hauts de Garonne Développement mène un travail de fond auprès des entreprises afin de favoriser l'emploi et la formation sur le territoire.

Pour atteindre ses objectifs, l'agence conduit simultanément diverses actions :

- Diffuse des informations sur l'entrepreneuriat aux citoyens.
- Accompagne les créateurs d'entreprises dans la définition et la réalisation de leurs projets ;
- Accompagne les jeunes entreprises dans le développement de leur activité. Hauts de Garonne Développement mène actuellement une action de GPEC, Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences ;
- Détecte les potentiels cédants et les informe des dispositifs mis en place par la Région Aquitaine pour faciliter la transmission d'entreprise ;
- Anime une dynamique de réseau entre les différents acteurs économiques des Hauts de Garonne dans l'optique de promouvoir leur collaboration et de générer des synergies - notamment avec les 6 clubs d'entreprises et les acteurs du réseau à la création/reprise d'entreprise ;
- Lutte contre la discrimination professionnelle en invitant les entreprises à s'engager dans des actions d'accompagnement et d'accueil de demandeurs d'emploi au travers la signature de la Charte de la Diversité ;
- Soutient trois secteurs spécifiques : l'écoconstruction, la santé/bien-être, les métiers d'art.

Une équipe

Direction

Pierre **Garmendia**, Président

Franck **Maurras**, Président délégué

Jacques **Blouin**, Directeur

Béatrice **Pierre**, Assistante de direction

Chargés de mission

Anouchka **Bon** : Communication/Relations Presse - Bien Être en Entreprise

Enguerran **Lavie** : Pôle Écoconstruction - Métiers d'art - Animateur Pépinière d'entreprises de Floirac

Maxime **Voultoury** : Transmission d'entreprise - Animateur Pépinière d'entreprises de Lormont

Virginie **Rosa-Arsene** : Relations Entreprises – Charte de la diversité

Tel 05 57 54 32 50 // contact@hdgdev.com



LE ROCHER DE PALMER

www.lerocherdepalmer.fr

La Ville de Cenon a ouvert en septembre 2010 le Rocher de Palmer, première scène numérique des cultures du monde en Aquitaine.

Situé dans un écrin de verdure, en plein cœur du parc Palmer, le Rocher de Palmer dispose de 6 700 m² de scènes et de studios. Avec ses **3 salles de spectacle** (1200, 650 et 250/450 places), la configuration du **Rocher de Palmer accueille toutes les musiques** : jazz, musique classique, électro rock, folk ou hip hop. Grands noms, coups de cœur ou découvertes s'y succèdent depuis 2 ans, avec toujours la même ferveur : Patti Smith, Chick Corea et Gary Burton, Staff Benda Bilili, Gregory Porter, The Kills, Ben l'Oncle Soul, Post Image, Chinese Man, Jordi Savall...

Il a été imaginé par l'architecte Bernard Tschumi (musée de l'Acropole d'Athènes, Parc de La Villette) avec Véronique Descharrières.

Doté d'une **régie numérique**, d'**espaces d'exposition**, d'un **Forum Fnac** et d'un **Centre de ressources dédié** aux musiques du monde, le Rocher de Palmer est **un lieu de vie et d'échange**.

Adossé à son volet diffusion, il développe **de nombreuses actions de pratique et de découverte des cultures du monde en direction des publics** : ateliers, résidences, master-classes, rencontres, siestes musicales, conférences... Des expériences de partage qui renforcent le caractère unique de cet **espace culturel curieux et ouvert à tous**.

La gestion du Rocher de Palmer est confiée à un **Etablissement Public Local Culturel (EPLC), organisme en charge de l'exploitation technique du bâtiment et de la mise à disposition** de l'équipement pour tous les colloques institutionnels et autres manifestations communales, départementales et régionales, privées ou associatives.

L'association Musiques de Nuit, en charge du développement artistique et de la programmation du Rocher de Palmer, est dirigée par Patrick Duval. Elle expérimente depuis plus de 20 ans des pratiques culturelles enrichissantes et audacieuses sur le territoire des Hauts-de-Garonne, en étroite collaboration avec les élus, les habitants et les professionnels.

Le Rocher de Palmer

1, rue Aristide Briand 33152 Cenon
Tél. : 05 56 74 8000 Fax : 05 56 67 63 52
contact@lerocherdepalmer.fr

Direction artistique : Patrick Duval



O2 RADIO, LA RADIO DES HAUTS-DE-GARONNE

www.o2radio.net

O2 Radio, la radio des Hauts de Garonne et de l'agglomération bordelaise est apparue sur les ondes en juillet 1997, grâce à la mobilisation et au dynamisme de quelques passionnés.

Radio associative, elle **participe à diverses manifestations** (associatives et institutionnelles) sportives, culturelles, éducatives ou préventives à l'échelle de son territoire de diffusion et d'intervention. Elle **offre un complément d'informations** politique, économique, sociale, sportive, culturelle, juridique, scientifique, ludique... Elle **permet à des jeunes et des adultes de s'initier, et de se former aux métiers de la communication**.

O2 Radio donne la parole à tous, dans **un esprit d'ouverture au monde**, respectant la pluralité des opinions, la diversité culturelle, l'indépendance et la laïcité.

Dans le cadre de son partenariat avec le GPV Rive Droite, O2 radio enregistre les plénières des séminaires, réalise des micros-trottoirs et des interviews, annonce et rend compte de l'événement dans sa grille de programmation.

Président : Mayacine Diop

Directeur : Abdellah Ahabchane

Développement et communication : Jean-Christophe Blancand

Fréquence : 91.3 MHz (F.M.) 40 km autour de Bordeaux

O2 Radio

Association Loi 1901

26 Rue du Loret, Domaine du Loret 33150 CENON

Tél : 05 56 74 76 85// email :o2radio@hotmail.com



LEXIQUE

Clusters

Ensemble de décideurs qui créent et entretiennent un système relationnel leur permettant d'augmenter leurs opportunités d'affaires et de croissance.

Entreprise

Unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

EPA Bordeaux Euratlantique

Bordeaux-Euratlantique est un quartier d'affaires qui s'étend sur les communes de Bordeaux, Bègles et Floirac. Cette opération d'intérêt national va engendrer la création d'un immense pôle tertiaire international intégrant lieux de vie, d'habitat et de loisirs. A terme plus de 2 000 000 m² SHON devraient être développés sur ce nouveau modèle de quartier tertiaire supérieur qui prendra naissance autour de la Gare Saint Jean, impliquant la création de 10 à 15 000 emplois

Etablissement

Unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Fabrique Métropolitaine Communauté Urbaine de Bordeaux

La société publique locale « La Fabrique Métropolitaine de la Cub » (FM Cub) a notamment en charge l'animation et la coordination de l'opération « 50 000 logements autour des transports publics ».

PLIE

Le PLIE des Hauts de Garonne a pour mission d'insérer dans l'emploi durable ou de faire accéder à une formation qualifiante les personnes en grande difficulté, aujourd'hui exclues du marché du travail.

Pôle de compétitivité

Un pôle de compétitivité est sur un territoire donné, l'association d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation, engagés dans une démarche partenariale (stratégie commune de développement), destinée à dégager des synergies autour de projets innovants conduits en commun en direction d'un (ou de) marché(s) donné(s).

ZAC

Mises en œuvre à partir de 1970, les Zones d'Aménagement Concerté sont les zones à l'intérieur desquelles une collectivité publique ou un établissement public y ayant vocation, décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains, notamment de ceux que cette collectivité ou cet établissement a acquis ou acquerra en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés

ZFU

Zones franches urbaines, quartiers de plus de 10 000 habitants, situés dans des zones dites sensibles ou défavorisées. Sont définis à partir du taux de chômage, de la proportion de personnes sorties du système scolaire sans diplôme, de la proportion de jeunes, du potentiel fiscal par habitant. Les entreprises implantées ou devant s'implanter dans ces quartiers bénéficient d'un dispositif complet d'exonérations de charges fiscales et sociales durant 5 ans.

Sphère économique

La partition de l'économie en deux sphères, présentielle et non-présentielle, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux.

Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités non-présentielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

A compter de janvier 2010 cette nouvelle définition établi par l'INSEE se substitue à l'ancienne en trois sphères « productive », « résidentielle » et « publique ».